

PRESENTATION DU CABINET BBLC ASSURANCES : UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE !

BBLC Assurances est un cabinet créé en 1976 à Sète dans l'Hérault. Agents généraux de Gan Assurances, ce cabinet familial a su se développer pour offrir à ses clients les produits d'assurances les plus adaptés tout en conservant ses valeurs : humanisme, professionnalisme et transparence. Ce n'est pas pour rien que depuis bientôt 40 ans BBLC Assurances a travaillé en étroite relation avec de nombreuses associations bénévoles et les aide à accomplir tout au long de leur vie les missions qu'elles mènent avec passion pour leurs adhérents.



L'agence BBLC Assurances à Sète (Hérault)



Les 4 Agents Généraux GAN Assurances, avec de gauche à droite, Marc Lévy (Réfèrent Implant Cochléaire), Jean Lalande, Nicolas Lopez et Sébastien Téruef.



L'équipe BBLC, une équipe 100% à votre service!

PRESENTATION ET INTERETS DES ASSURANCES RESERVEES AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES:

La Sécurité Sociale ne prend pas en charge tout sinistre relevant ni de dommages accidentels, ni de pertes ni de vols. Bien que facultatif, mais compte tenu du prix du processeur (**environ 6000€**), **il paraît essentiel d'être bien assuré.**

Le contrat conclu vous permet d'être **assuré en toute sérénité** pour un usage quotidien de votre (ou de vos) appareil(s) auditif(s). Les garanties couvertes par ce contrat sont, pour les implants cochléaires et les aides auditives, les dommages matériels résultants:

- d'un évènement accidentel,
- d'un vol ou une tentative de vol,
- d'un incendie ou d'une explosion
- ou de la perte.

Au-delà des garanties classiques, nous vous proposons :

- la prise en charge sans aucun frais de votre aide auditive controlatérale, d'un second processeur de secours et d'un système HF utilisé pour améliorer l'écoute ;
- les garanties s'appliquent lors de déplacements à l'étranger (autant de déplacement que vous le souhaitez, limité à 3 mois consécutifs par an) ;
- la pratique du sport est également possible avec ce contrat d'assurance sans surprime.
- l'assurance est valable pour les personnes qui résident dans les DOM TOM et Nouvelle Calédonie

Enfin, la souplesse de paiement permettra aux personnes les plus modestes de payer sa cotisation d'assurance en plusieurs fois auprès de Gan Assurances. Il est désormais **possible de régler en 1 fois, 2 fois ou bien par trimestre l'assurance de ces implants cochléaires et bien entendu sans aucun frais supplémentaire!**

Pour une assurance prise en cours d'année, son montant se calcule au prorata des mois restants.

Pour une assurance prise en cours de mois, l'assurance prend effet à partir du 1^{er} de ce mois, ce qui **vous permet de quitter votre centre d'implantation en toute sécurité.**

Pour bénéficier d'un paiement fractionné, il suffit d'envoyer la totalité des chèques qui seront encaissés au début de la période correspondante.

L'encaissement du chèque par Gan Assurances vaut attestation. Si vous souhaitez une attestation personnalisée, merci de nous l'indiquer par mail à assurance.surdifrance@bbbc.fr

C'est un nouveau contrat proposé par Gan Assurances suite à une étude menée depuis plus de 2 ans auprès de personnes implantées. Nous avons réussi à moderniser ce contrat en

proposant des garanties utiles liées à l'évolution des technologies et au mode de vie de nous tous.

Ce contrat a su se réinventer et permettre à toute personne de pouvoir en bénéficier grâce à ces tarifs responsables et sa souplesse de paiement.

ASSURER SON OU SES IMPLANTS COCHLEAIRES : SANS FRANCHISE NI VETUSTE EN CAS DE SINISTRE

- Option 1 : 1 seul côté, partie externe uniquement : **135 € TTC**
- Option 2 : 1 seul côté, partie externe et interne : **170 € TTC**
- Option 3 : 2 cotés, partie externe uniquement : **250 € TTC**
- Option 4 : 2 côtés, partie interne et externe : **310 € TTC**

Plafond de garantie : 10 000€ option 1, 26000€ option 2, 20000€ option 3 et 52 000€ pour l'option 4 par sinistre

Prise en charge sans surprime d'un appareil controlatéral, d'un second processeur et d'un système HF sur simple déclaration et en conservant les factures d'achat.

ASSURER SON OU SES AIDES AUDITIVES : sans franchise, avec vétusté à partir de la 3^{ème} année

Enfant/ Adulte : **MONO : 24€** **STEREO : 48€**

Plafond de garantie : 2000€ TTC par appareil.

Vétusté : Pas de vétusté les 2 premières années qui suit l'achat de votre appareil auditif, puis vétusté appliquée en cas de sinistre de 10% chaque année à partir de la date d'achat.

Prise en charge d'un système HF sur simple déclaration.

SE GARANTIR CONTRE LES ACCIDENTS DE LA VIE : souscription à titre facultatif

L'association vous permet également de bénéficier du contrat garantie accident de la vie de GAN Assurances pour vous et pour vos proches (conjoint et/ou enfants) selon la formule choisie (Solo ou famille).

Garanties du contrat : (selon la formule choisie)

- En cas de décès accidentel de vous et/ou de vos proches : Capital de 7622€
- En cas d'invalidité permanente ou partielle de vous et/ou de vos proches : Capital de 15 245€

Ce capital sera reversé au bénéficiaire du contrat.

Tarifs: Sans franchise

- **30€ TTC, formule SOLO**
- **40€ : formule famille (vous, votre conjoint et/ou vos enfants)**

La souscription de ce contrat ne peut être souscrite que si vous assurez votre ou vos appareils auditifs (aides auditives ou implants cochléaires).

CE QU'IL FAUT FAIRE EN CAS DE SINISTRE :

En aucun cas, **vous ne devrez avancer les frais de réparation auprès de son fabricant suite à un sinistre ou bien de votre audioprothésiste.** Sur simple déclaration de ce sinistre auprès de BBLC Assurances par mail, téléphone ou par courrier, une prise en charge sera directement réalisée par notre agence pour un retour à la situation telle qu'elle était avant votre sinistre.

Vous devez contacter le fabricant qui nous transmettra la facture à régler.

Pour toute souscription veuillez nous contacter par mail à

assurance.surdifrance@bbbc.fr

Ou bien par téléphone au 04 67 46 66 20

RETOURNER NOUS VOTRE BULLETIN D'ADHESION A :

83 Bd. Camille Blanc, BP 187,

34202 SETE CEDEX

ACCOMPAGNE DE SON CHEQUE A L'ORDRE DE GAN ASSURANCES